



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus.  
 La loi Egalim impose un repas végétarien par semaine.  
 Un plat de substitution est systématiquement prévu pour remplacer la viande de porc



	04/12 au 08/12	11/12 au 15/12	18/12 au 22/12	25/12 au 29/12
LUNDI	Macédoine Nuggets de lentille BIO Légume panais Fromage Fruit	Scarole Emincé de porc au caramel Pomme de terre au four Yaourt	Chou fleur mimosa Filet de poulet aux champignons Haricots verts Salade de fruits	
MARDI	Céleri Hachis parmentier aux légumes Yaourt	Potage Lasagnes végétariennes Biscuit	Potage Moussaka Fromage Fruit	
JEUDI	Pâté Poisson Epinard à la crème Fromage Fruit	Carottes rapées Poisson Riz Salade de fruits	NOEL Pâté en croûte Escalope poulet cornflakes Pomme pin Sapin aux deux chocolats	
VENDREDI	Salade d'endives Rôti de porc Purée de potiron Yaourt	Feuilleté au fromage Sauté de veau Chou romanesco Yaourt	Poireaux vinaigrette Langue de boeuf Quinoa Fromage Fruit	

14 allergènes listés par le règlement n° 1169/2011

